

Rapport d'activité **2020**

**Ensemble,
sécurisons
l'avenir.**



Sommaire

06

Édito

Œuvrer pour un avenir professionnel sécurisé :
notre mission !

08

#1. Portrait

Portrait de l'Opérateur de compétences,
de ses adhérents et de ses ayants droit en 2020.

14

#2. Pilotage

Les fonds gérés par l'Opérateur de
compétences, nouvel indicateur pivot !

18

#3. Proximité

La proximité, une condition majeure
au développement de la formation.

26

#4. Activité

L'activité dispositif par dispositif 2020 :
un bon indicateur des tendances à venir.

32

#5. Gouvernance

Une gouvernance agile et responsable
au service de l'intérêt général.

34

#6. Pratique

L'Afdas en pratique.

Édito

Œuvrer pour un avenir professionnel sécurisé : notre mission !

Rendre compte de l'activité de l'Opérateur de compétences en 2020 est une vraie gageure. On se rappellera pourtant qu'en 2019, le périmètre de l'Afdas s'était élargi au mois de mars dans un contexte politique serein et consensuel entre «anciennes» et «nouvelles» branches professionnelles. L'année 2020 était alors porteuse de profonds changements et de projets de développement en tout genre, au service des entreprises et des salariés de ce nouveau champ d'intervention.

On sait aujourd'hui que, non seulement rien ne se sera passé comme prévu, mais que les aléas sanitaires et économiques qui auront affecté l'activité ont encore des effets 18 mois plus tard.

Et pourtant...

Quand on regarde de plus près les grands indicateurs de l'année 2020, celle-ci fut néanmoins intense en termes d'accompagnement, de formation, et de transformation de notre outil. La demande de formation ne se sera pas tarie sous l'effet de la crise, y compris dans les TPME (très petites et moyennes entreprises), le virage de l'apprentissage aura été pris, générant une croissance d'activité jamais connue dans l'histoire de l'Afdas avec près de 500 M€ de fonds gérés, et une transformation interne consubstantielle saluée comme exemplaire dans l'écosystème.



Isabelle Gentilhomme
Présidente



Angeline Barth
Vice-Présidente



Thierry Teboul
Directeur général

Ces résultats sont le produit de choix stratégiques de notre conseil d'administration dont on peut se dire aujourd'hui qu'ils étaient pertinents. Mais pas seulement. Tout concourt à penser que ce sont aussi les conditions qui ont présidé au réagrement de l'opérateur, qui auront permis de mieux traverser la crise totalement inédite que la plupart des secteurs de l'Afdas auront rencontrée. En conjuguant qualité du dialogue social et expertise technique, comme une sorte de marque de fabrique quasi identitaire.

Pour les mois et les années à venir, il faut urgemment que les secteurs d'activité retrouvent le chemin de la normalité. L'année 2020 qui vous est présentée dans les pages de ce rapport témoigne de la capacité de notre opérateur de compétences à le faire, tout en gardant cette agilité et cette capacité à rebondir en restant fidèle aux trois grands vecteurs de son ADN : la proximité, l'expertise, et l'engagement. Et d'ADN, il en sera très bientôt question, en 2022, lorsqu'il s'agira de célébrer comme il se doit les 50 ans de l'institution.

Isabelle Gentilhomme
Présidente

Angeline Barth
Vice-Présidente

Thierry Teboul
Directeur général

#1. Portrait

Portrait de l'Opérateur de compétences, de ses adhérents et de ses ayants droit en 2020.



44 branches, 44 singularités, et une vision commune

Conformément à son agrément, l'Afdas recouvre bien 44 branches de la culture, des médias, de la communication, des loisirs, du sport, du tourisme et des télécommunications. L'année 2020 aura été l'occasion d'éprouver la cohérence de ces grands secteurs d'activité. À l'évidence, elle a été largement confirmée !

63 551 entreprises, le défi de la proximité !

Un peu plus de 63 000 entreprises mutualisent leur contribution au sein de l'Afdas. 57 000 parce qu'elles appliquent une des conventions collectives référencées dans l'agrément délivré par l'État en mars 2019. 6 000 entreprises aussi parce qu'elles n'appliquent pas de convention collective mais qu'elles témoignent par leur activité d'une cohérence avec le périmètre agréé. Mais toutes les entreprises ont évidemment accès au même service ! Il y va de la responsabilité de l'opérateur de compétences et de son obligation de proximité.

57 363
entreprises sous
convention collective
(44 IDCC Afdas)

+

5 833
entreprises sans
convention collective

+

355
hors champ mais
dans le périmètre
de l'Afdas

=

63 551

#1. Portrait

Code IDCC	Champs d'agrément	Nombre d'entreprises
2511	CC nationale du sport	18 750
1285	CC nationale pour les entreprises artistiques et culturelles	7 853
3090	CC nationale des entreprises du secteur privé du spectacle vivant	6 429
0086	CC nationale des entreprises de publicité et assimilées	5 021
2642	CC de la production audiovisuelle	3 383
1631	CC nationale de l'hôtellerie de plein air	2 904
1790	CC nationale des espaces de loisirs, d'attractions et culturels	2 604
2717	CC des entreprises techniques au service de la création et de l'évènement	1 248
3097	CC nationale de la production cinématographique	1 175
1909	CC nationale des organismes de tourisme	1 160
2770	CC édition phonographique	834
2148	CC nationale des télécommunications	833
2121	CC nationale de l'édition	819
1307	CC nationale de l'exploitation cinématographique	693
1480	CC nationale de travail des journalistes	667
1922	CC nationale de la radiodiffusion	567
2021	CC nationale du golf	459
2412	CC de la production de films d'animation	363
3230	CC éditeur de la presse d'information spécialisée	318
2257	CC nationale des casinos	237
3225	CNN éditeurs de la presse magazine	120
1281	CC des employés de la presse hebdomadaire régionale	102
1194	CC nationale des employés de l'édition de musique	100
0716	CC nationale des employés et ouvriers de la distribution cinématographique	82
2683	CC nationale du portage de presse	81
3221	CNN employés, techniciens et cadres des agences de presse	76
2411	CC nationale des chaînes thématiques	73
0892	CC nationale des cadres et agents de maîtrise de la distribution de films	72
2372	CC nationale des entreprises de la distribution directe	64
2397	CC des mannequins adultes et des mannequins enfants de moins de seize ans	58
1016	CC des cadres et agents de maîtrise de l'édition de musique	41
0698	CC de travail des employés de la presse quotidienne régionale	19
0598	CC nationale de travail des ouvriers de la presse quotidienne régionale	18

#1. Portrait

Code IDCC	Champs d'agrément	Nombre d'entreprises
0781	CC des cadres administratifs de la presse quotidienne départementale	16
1734	CC des artistes-interprètes engagés pour des émissions de télévision	14
5507	CC des administratifs du football	13
5574	Groupe Canal +	12
0214	CC des ouvriers des entreprises de presse de la région parisienne	12
1895	CC de l'encadrement de la presse quotidienne régionale	12
1563	CC des cadres de la presse hebdomadaire régionale d'information	11
0693	CC de travail des employés de la presse quotidienne départementale	11
5565	Groupe TF1	8
0394	CC des employés de la presse quotidienne parisienne	7
0509	CC des cadres administratifs de la presse quotidienne parisienne	6
0306	CC des cadres techniques de la presse quotidienne parisienne	3
5570	Opéra de Paris	2
5579	France Télévisions	2
5582	Institut national de l'audiovisuel	1
5526	Charte du football	1
1018	CC des cadres techniques de la presse quotidienne départementale française	1
5533	CCN Comité d'entreprise SNCF	1
5501	CCN Convention d'entreprise indépendante non identifiée ou texte assimilé	1
5561	CCN Production cinématographique titres en négociation	1
5581	Radio France internationale	1
1083	CC de travail des ouvriers de la presse quotidienne départementale	1
5612	Accord conv. entrep. Eurosport	1
5567	ARTE	1
5569	Comédie française	1
Sous-total		57 363
Sans IDCC	Entreprises non couvertes sans IDCC	5 833
Hors champ	Hors champ / adhésion volontaire	355
Sous-total		6 188
Total		63 551

Un développement territorial au service d'une répartition régionale plus équilibrée

Historiquement, l'Île-de-France a toujours été un territoire très largement majoritaire en termes d'implantations des entreprises. Notamment, eu égard à la localisation des sièges sociaux des grandes entreprises de l'ancien périmètre (audiovisuel, parcs de loisirs, publicité, presse nationale). Avec l'intégration du sport, du tourisme et des casinos, l'Afdas a redéployé son service de proximité dans une logique plus équilibrée dès le début de l'année 2020. Y compris, dans les DROM (Départements et régions d'outre-mer) bien entendu, l'Afdas étant agréé pour la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et La Réunion.

Entreprises cotisantes par territoire

Territoires	Nombre d'entreprises
Auvergne-Rhône-Alpes	7 601
Bourgogne-Franche-Comté	1 918
Bretagne	3 219
Centre-Val de Loire	2 047
Corse	376
Grand Est	3 236
Guadeloupe	120
Guyane	61
Hauts-De-France	3 170
Île-de-France	18 527
Martinique	162
Normandie	2 447
Nouvelle-Aquitaine	5 582
Occitanie	6 163
Pays de la Loire	3 504
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 991
Réunion	427
Total	63 551

480 108 salariés équivalents temps plein (ETP) permanents, autant de projets de professionnalisation en puissance

Les entreprises auront déclaré un peu plus de 480 000 ETP (équivalents temps plein) permanents en 2020. Avec de fortes disparités selon les secteurs ou les types d'entreprises. 20% d'entre elles auront, par exemple, déclaré n'employer aucun permanent (uniquement des salariés intermittents). D'autres secteurs auront concentré sur peu d'entreprises un nombre important de salariés (télécommunications). À chaque entreprise a donc dû correspondre une offre de services spécifique. Sans aucun doute, un des leviers de la capacité d'innovation de l'opérateur de compétences.

Répartition par taille d'entreprises

Effectifs d'entreprises	Nombre d'entreprises	%
moins de 11 salariés	57 979 (dont 12 758 entreprises n'employant que des intermittents du spectacle)	91,23 %
11 à 49 salariés	4 553	7,16 %
50 à 249 salariés	842	1,32 %
250 salariés et plus	177	0,28 %
Total	63 551	100 %

Le principe de « guichet unique » partiellement préservé pour les publics spécifiques

Si l'Afdas ne gère plus le CPF (Compte personnel de formation) des publics spécifiques, l'opérateur de compétences reste une « clé d'entrée » pour la formation et l'accompagnement des carrières de salariés et non-salariés singuliers. Auront été concernés en 2020 : salariés intermittents du spectacle, artistes auteurs, journalistes de presse rémunérés à la pige⁽¹⁾, saisonniers des loisirs et du tourisme, ou les dirigeants-bénévoles du sport. Des professionnels de secteurs dont on se rappellera qu'ils auront été très durement touchés par la crise sanitaire.

Nombre d'artistes auteurs estimés

(source Agessa - Maison des artistes)

192 546

Nombre d'intermittents ayants droit Afdas

113 000

Nombre de journalistes-pigistes de la presse base Afdas

4 132

#2. Pilotage

Les fonds gérés par l'Opérateur de compétences, nouvel indicateur pivot !



L'Afdas dans une nouvelle dimension

Longtemps considéré comme l'indicateur clé de la taille d'un Opca, le niveau de collecte n'est plus aujourd'hui pertinent pour évaluer le champ d'intervention d'un Opco tel que l'Afdas, ainsi que les moyens nécessaires à son fonctionnement.

À cela deux raisons :

1- Le transfert définitif de la collecte légale (0,55% pour les entreprises de moins de 11 salariés, 1% pour celles de plus de 11 salariés, la part légale de la collecte des intermittents du spectacle et des artistes-auteurs) à l'Urssaf programmée pour le 1^{er} janvier 2022 ;

2- La dotation des principales ressources par France Compétences dans sa mission redistributive, sur le Plan de Développement des Compétences et de l'Alternance (contrats de professionnalisation et d'apprentissage).

L'indicateur clé, y compris pour le pilotage de notre activité d'opérateur de compétences, est donc devenu les fonds gérés. Un encouragement manifeste à développer la formation dans un cadre budgétaire tantôt contraint (l'enveloppe « fermée » du Plan de développement des compétences), tantôt ouvert (le refinancement par la péréquation des niveaux de prise en charge des contrats en alternance).

Plus de 470 Millions d'Euros de fonds gérés⁽²⁾ en 2020 : une activité au-delà des espérances

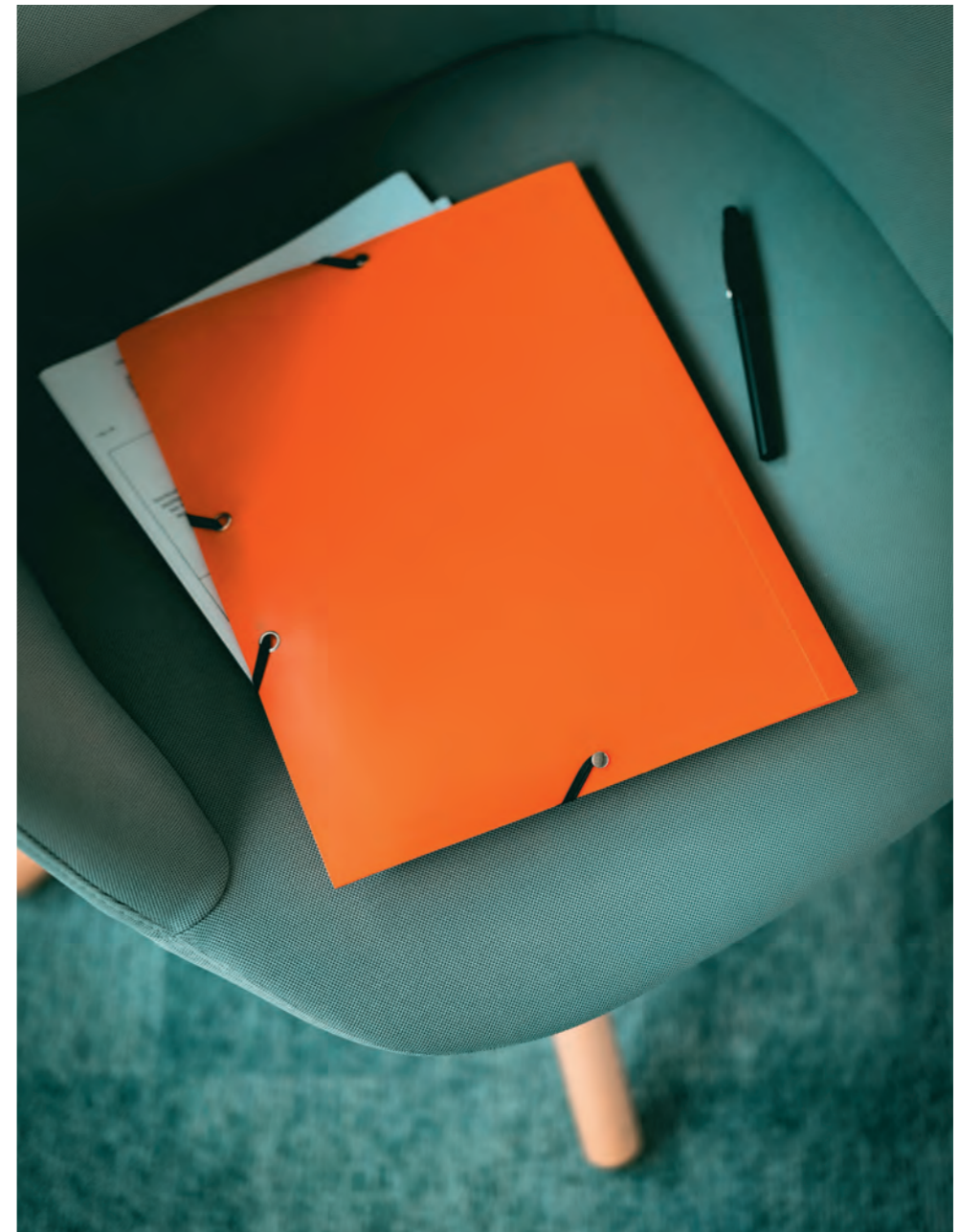
L'année 2020 aura au moins marqué un record : celui de dépenses de formation et donc des fonds gérés par l'Afdas depuis sa création. Un record d'autant plus historique qu'il sera difficile à égaler, car il est aussi le produit d'une reprise des contrats d'apprentissage sous convention régionale (dit « le stock »).

Mais on notera qu'au-delà de cette année décidément singulière, la demande de formation et d'alternance (cf. point 5) fut à ce point soutenue que, même dans les meilleures des projections 2020, il était impossible de prévoir l'importance que prendrait cette année-là notre rôle d'opérateur de compétences. Une performance pour partie due :

- + Aux aides renforcées de l'État qui ont pu servir de levier,
- + À un service de proximité toujours plus efficace.

Fonds gérés	Euros
montant global des fonds gérés en 2020 (hors subventions)	474 257 583
dont fonds alloués au titre de la péréquation alternance (France Compétences)	231 137 748
dont contributions légales des entreprises	153 003 782
dont contributions conventionnelles des branches	36 181 087
dont contributions volontaires des entreprises	16 342 042
dont contributions au titre des intermittents du spectacle (hors reversements France Compétences)	31 488 610
dont contributions conventionnelles au titre des journalistes-pigistes de la presse écrite	242 271
dont contributions des artistes-auteurs	5 862 044

⁽²⁾En 2020 les Fonds dits gérés se définissent comme suit : Collecte légale (opérée jusqu'au 1^{er} janvier 2022) – reversements obligatoires à France Compétences + contributions supplémentaires (conventionnelles et volontaires) + contributions intermittents (dont GUSO), artistes-auteurs.



#3. Proximité

La proximité, une condition majeure au développement de la formation.



Les territoires, terre de conseil

La qualité du service de proximité fait partie des conditions d'agrément de l'opérateur de compétences. À l'Afdas, la présence territoriale avait déjà fait l'objet d'un vrai renforcement depuis la précédente loi. Celle de 2018 a entériné ces choix stratégiques et a créé les conditions d'un accomplissement total en la matière. Aujourd'hui, il y a une direction régionale ou un bureau dans chacune des régions administratives y compris les DROM (Départements et Régions d'Outre-Mer) pour lesquels l'Afdas dispose d'un agrément. Et le plus souvent les deux, pour les plus étendus des territoires. Avec des équipes de conseillers dédiés au développement de la formation.

On ne peut pas pour autant résumer le service de proximité à une carte d'implantation. La proximité à l'Afdas en 2020 aura pris bien d'autres visages :

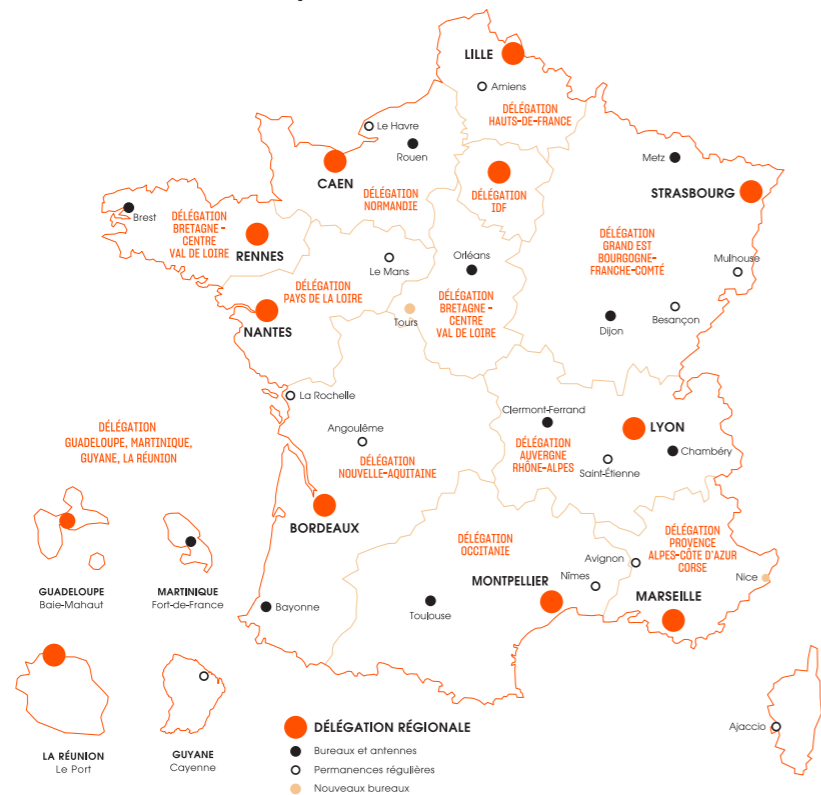
- + des entreprises et des professionnels accompagnés bien sûr,
- + mais aussi des projets d'entreprises ou de branches sur mesure,
- + des outils de certification mis en place,
- + des CFA cœur de métiers accompagnés dans leur création ou leur développement,
- + et des interactions avec d'anciens ou de nouveaux partenaires pour conjuguer nos forces et nos expertises.

Des conseillers, toujours plus proches, et toujours plus agiles

C'était un des engagements de notre Opco au moment de son agrément, et il aura été tenu : le déploiement territorial. Les ouvertures des bureaux de Bayonne, Brest, Chambéry, Metz, Fort-de-France, Cayenne ou Pointe-à-Pitre, témoignent de cette résolution.

À ces nouvelles implantations qui sont autant de points de rayonnements des conseillers emploi-formation, il convient de rappeler la dématérialisation d'un certain nombre de réunions ou de rendez-vous de proximité. Un conseil en ligne forcément pour partie imposé par le contexte. Mais un « e-Conseil » durablement inscrit dans les nouvelles pratiques : celles de l'Afdas, comme celles de ses adhérents et de ses ayants droit !

Carte de France de nos implantations



77 conseillers entreprises en charge du développement de la formation

+

ingénieurs-projets « sur mesure » **15**

+

131 assistants formation assurant les demandes de prise en charge des entreprises et un conseil de 1^{er} niveau

=

223 interlocuteurs au service des entreprises et ayants droit

Nombre de sites opérationnels en 2020 : **22**

16 562 contacts utiles avec les adhérents

Un pôle Innovations sociales au cœur des problématiques emploi-formation

Accompagnement de crise dans des secteurs très affectés, transitions numériques accélérées, prospection sur des investissements d'avenir : Autant de sujets traités au sein d'une Direction de l'Innovation Sociale et de l'Ingénierie de Projet en première ligne sur les sujets de diagnostic RH et recommandation formation, la qualité et la certification des formations, ou les thématiques à fort impact social (égalité professionnelle, transitions écologiques, santé et sécurité au travail).

Avec des succès retentissants tels que le lancement du Campus 2023 pour la Coupe du monde de rugby, ou des réussites discrètes, mais dont le résultat n'est pas moins structurant : de co-construction de programmes de contrats de professionnalisation expérimentaux, au Design Thinking pour la création de CFA au service des branches constitutives de l'Afdas (spectacle vivant, publicité, sport...) en passant par la structuration d'appui-conseils pour les TPME (RH, transformation digitale, Responsabilité Sociétale des Entreprises).

Projets	Nombre
Certifications accompagnées	25
Créations de CFA accompagnées - accompagnements sur des projets de création de CFA	13
Projets «sur mesure» accompagnés (branches et entreprises)	21

Des partenariats pragmatiques au service d'un intérêt général partagé

Troisième pilier du développement de l'opérateur de compétences, avec la Direction du Développement et des Réseaux et la Direction de l'Innovation Sociale et de l'Ingénierie de Projet : la Direction des Partenariats et des Relations Institutionnelles a elle aussi largement contribué à enrichir l'offre de services et de partenaires permettant de développer l'accès à la formation dans le périmètre de l'Afdas.

En 2020, la contribution aura été particulièrement significative sur le plan de la recherche de fonds complémentaires aux Fonds légaux gérés pour soutenir l'activité formation en raison de la crise sanitaire et économique. Ainsi, le programme phare du gouvernement, le FNE (Fonds national de l'emploi) Formation aura permis d'accompagner les entreprises et les salariés pour garantir une gestion autant prévisionnelle que possible des compétences et des emplois. Dans les secteurs où l'emploi était moins affecté, le développement des Préparations Opérationnelles à l'Emploi (POE) a permis soit de soutenir les politiques recrutement ou de reprise même partielle d'activité. Enfin, l'inscription dans la durée dans un programme Fond Social Européen a permis d'élargir l'assiette d'investissement dans les compétences notamment pour les TPME.

Subventions

	Euros
Montant global des subventions	48 877 731
dont subvention au titre du FNE formation	30 000 000
dont subvention Pole Emploi au titre de la Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE)	8 000 000
dont subvention Fond social Européen (FSE)	5 000 000
dont appels à projet et autres subventions (PIC, EDEC, Régions, Dieccte et Direccte,...)	5 877 731

1 859

demandeurs d'emploi formés dans le cadre de la POE (pour une valeur de 6 424 615 €)

23 899

salariés formés sur le dispositif FNE

93%

d'engagement de la dotation FNE Formation

L'observation de l'emploi et des compétences : une utilité stratégique au service des politiques de branche

La collaboration entre l'Opco et les branches constitutives de l'Afdas revêt un caractère stratégique quand il s'agit d'exploiter les résultats des études pilotées par l'opérateur de compétences et décidées par les instances politiques de la branche (CPNEF-Commission Paritaire Nationale Emploi Formation). En 2020, un sujet complémentaire se sera évidemment invité dans la priorisation des travaux : la crise sanitaire et ses impacts. Des ressources immédiatement exploitées dans le cadre du déploiement dans les plans de formation de branche, les priorités FNE (Fonds National de l'Emploi) Formation, et le recours aux Préparations Opérationnelles à l'Emploi (POE).



Études engagées par l'opérateur de compétences en 2020

Conception d'un outil de présentation dynamique des statistiques du secteur de l'Audiovisuel
Création d'une certification professionnelle de gestionnaire en éco-production audiovisuelle "éco-manager"
Réalisation de diagnostic action dans le secteur Audiovisuel
Réalisation du référentiel métier concepteur d'émission de flux pour la branche Audiovisuel
Réalisation d'une étude sur l'identification des besoins en compétences de la radiodiffusion en vue de créer des certifications
Ingénierie de certification Correcteur réviseur pour la branche de l'Édition
Réalisation d'une étude prospective du secteur de l'édition de livres, de l'Édition de musique et de l'Édition phonographique
Création et mise en œuvre de 2 certifications en projection pour l'Exploitation cinématographique
Création d'un outil d'autodiagnostic de la maturité d'un projet de certification professionnelle (toutes branches)
Enquête sur la sortie du confinement et son impact sur les secteurs de l'Afdas
Étude Prospective emploi-formation en Grand Est
Étude prospective emploi-formation en Bretagne
Création d'un outil en ligne de cartographie des activités "Responsabilités" pour les Organismes de Tourisme
Création du référentiel activités "Responsabilités" des Organismes de Tourisme
Étude prospective pour le secteur de Presse (CEP)
Diagnostic action post Covid-19 dans le secteur de la Presse et des Agences de Presse
Diagnostic-d'action post Covid-19 dans le secteur de la Publicité
Diagnostic-action post Covid-19 dans le secteur du Spectacle vivant
Ingénierie de création et de mise en œuvre d'une certification de niveau 6 enregistrée au RNCP pour la branche Sport et le GIP 2023
Cartographie prospective des métiers et des compétences dans le secteur du Sport

«Étude prospective interbranches sur l'évolution des modes de vie et de consommation, en lien avec les évolutions sociétales et technologiques et leurs impacts sur les compétences professionnelles au sein des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement - LOT 1»

#4. Activité

L'activité dispositif par dispositif 2020 : un bon indicateur des tendances à venir.



La formation inscrite dans les gènes des secteurs de l'Afdas

Le nombre d'actions de formation aurait pu marquer le pas en 2020, compte tenu du contexte économique. Il n'en fut rien. Sur certains dispositifs, ce fut même le contraire. Les aides de l'État sont venues compenser pour une grande partie la baisse des contributions des entreprises et des artistes-auteurs. Quant aux demandes de formation des entreprises, elles sont restées soutenues, notamment dans les entreprises de moins de 50 salariés. Une preuve supplémentaire, s'il en fallait, de l'inscription de la formation dans l'ADN des industries créatives et récréatives pour intégrer les mutations technologiques en cours. Preuve enfin de cette volonté de toujours faire de la professionnalisation des acteurs un levier de la performance économique et sociale des entreprises du champ Afdas.

7 848 organismes
de formation financés

191 850 actions de formation
financées par l'Opérateur
de compétences

Un développement sans précédent de l'apprentissage

Parmi les nouvelles fonctions régaliennes confiées aux opérateurs de compétences, celle qui consiste à développer l'alternance est sans doute celle pour laquelle la réussite aura été la plus incontestable. Alors qu'une croissance du nombre d'apprentis de l'ordre de 5% avait été inscrite dans la Convention d'Objectifs et de Moyens (C.O.M. 2020-2021-2022) avec l'État, c'est finalement une croissance de 15% du nombre d'apprentis qui aura été constatée. Dans la croissance de l'apprentissage dans le pays, les entreprises de l'Afdas auront donc pris leur part ! Avec à la clé, des créations de CFA (Centre de formation des apprentis), l'accompagnement de nouvelles certifications, et une nouvelle organisation permettant de simplifier le traitement administratif des contrats. Une modification structurelle des pratiques faisant de l'alternance un outil à part entière des politiques de branches en faveur de l'emploi des jeunes.

contrats d'apprentissage

Secteurs d'activité	Nombre	%
Sport	8 698	39 %
Publicité	3 600	16 %
Télécom	3 535	16 %
Audiovisuel	1 921	9 %
Autres secteurs	4 759	21 %
Total général	22 513	100 %

Une répartition des contrats de plus en plus stratégique

La hausse des contrats d'apprentissage a pu s'accompagner d'un tassement du nombre de contrats de professionnalisation. On aurait tort de n'y voir « qu'un effet de substitution » avec l'apprentissage. La réalité est plus complexe : les entreprises ont surtout mieux ciblé leurs politiques d'alternance, en réservant le recours à la professionnalisation à des formations plus courtes, plus qualifiantes, et expérimentales dans leur dimension « sur mesure ». Une tendance qui demande à être confirmée en 2021 et 2022.

contrats de professionnalisation

Secteurs d'activité	Nombre	%
Distribution Directe	1 270	19 %
Publicité	1 126	17 %
Télécom	978	14 %
Audiovisuel	803	12 %
Autres secteurs	2 579	38 %
Total général	6 756	100 %

Un besoin manifeste de formation dans les TPME

L'Afdas gère désormais 2 plans de développement des compétences et un fonds des professions non salariées, celui des artistes-auteurs par délégation. Force est de constater qu'en 2020, en pleine crise sanitaire marquée par un strict confinement, les demandes de prise en charge sont restées à un niveau équivalent à celui de 2019. On notera que cette dynamique a aussi été rendue possible par l'adaptation de l'appareil de formation. Là encore, l'Afdas, en promouvant la transformation des modalités de formation (formations à distance, formations multimodales, maintien des niveaux de prise en charge...) aura joué son rôle de facilitateur.

Type d'actions	Nombre	Valorisation en Euros
Total d'actions de formation liées au développement de la formation	160 580	141 259 842
Actions de formation au titre du Plan de développement des compétences des moins de 50 salariés	47 933	38 216 317

L'appui-conseil, la formation en perspective

Un besoin de formation ne se décrète pas toujours. Il est parfois et de plus en plus le produit d'un diagnostic et d'un ciblage qui dans certaines entreprises sous-équipées sur le plan management des ressources humaines nécessite un accompagnement.

L'Opérateur de compétences en a fait un axe stratégique de son développement. Du plus généraliste (appui-conseil RH) au plus expert (transformation digitale, RSE), les appuis-conseils ont vocation à se développer pour faire de la formation ce qu'elle devrait être : un moyen le cas échéant, et non une fin.



Les publics particuliers plus que jamais exposés et donc investis

Dans le paysage des opérateurs de compétences, le rôle de l'Afdas dans l'accompagnement des publics spécifiques est à la fois historique, notamment pour les intermittents du spectacle ou les artistes-auteurs et singulier. Vecteur de continuité dans des emplois par définition discontinus et/ou fragmentés, dans le spectacle vivant et enregistré, les loisirs ou le tourisme, la formation a joué un rôle majeur pour ces publics durement affectés par l'arrêt brutal, total ou partiel, de leur activité. L'enjeu était de taille : préserver le « capital » compétences et qualification entretenu depuis de nombreuses années, en prévision d'une reprise économique dont on ne connaissait pas l'échéance. En maintenant cette « assurance formation » pendant la crise, avec le concours de fonds publics, le pari aura été réussi.

Les actions de formations financées par l'Opérateur de compétences au titre de la formation continue

Types d'actions	Nombre	Valorisation en Euros
Actions de formation liées au développement de la formation	160 580	141 259 842
dont actions de formation au titre du Plan de développement des compétences des moins de 50 salariés	47 933	38 216 317
dont actions de formation au titre du Plan de développement des compétences des intermittents du spectacle	13 583	32 706 065
dont actions de formation au titre de la formation des artistes-auteurs	3 454	6 987 973
dont actions de formation au titre du Plan de développement des compétences des journalistes pigistes	100	251 120
dont actions de formation au titre des contributions conventionnelles	64 522	45 932 277
dont actions de formation au titre des contributions volontaires des entreprises	30 988	17 166 091
Appuis-conseils entreprises	461	2 766 000
Appuis-conseils salariés	154	308 000
Formations tuteurs et maîtres d'apprentissage	2 018	355 292

En synthèse

Nombre de salariés permanents formés	92 085
Nombre de salariés intermittents du spectacle formés	12 118
Nombre d'artistes-auteurs formés	2 841
Nombre de journalistes-pigistes de la presse formés	94

Taux d'accès à la formation des salariés permanents	19 %
Taux d'accès à la formation des salariés intermittents du spectacle	11 %
Taux d'accès à la formation des artistes-auteurs	1 %
Taux d'accès à la formation des journalistes rémunérés à la pige	2 %

#5. Gouvernance

Une gouvernance agile et responsable au service de l'intérêt général.

Préambule

La crise sanitaire a mis à l'épreuve le fonctionnement des instances paritaires et leurs modalités de délibération. Dans ce contexte inédit, et dans un environnement légal et réglementaire obligeant à adapter régulièrement les conditions de prise en charge, le conseil d'administration de l'Afdas s'est réuni régulièrement pour produire des règles permettant d'assurer la continuité de l'activité.

Composition du Conseil d'administration - Membres titulaires

Collège « employeurs »

EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE ET DISTRIBUTION DE FILMS

Agathe de FOUCHER
Fédération Nationale des Cinémas Français — FNCF

AUDIOVISUEL

Emmanuel BOUTTERIN
FESAC - Syndicat National des Radios Libres — SNRL

François CAILLE
FESAC - Union Syndicale de la Production Audiovisuelle — USPA

Guillaume GRONIER
FESAC - Association des Chaînes Conventionnées Éditrices de Services — ACCES

Jean-Yves MIRSKI
FESAC - Fédération des Industries du Cinéma, de l'Audiovisuel et du Multimédia — FICAM

SPECTACLE VIVANT

Philippe CHAPELON
FESAC - Syndicat National des Entrepreneurs de Spectacle SNES

Isabelle GENTILHOMME
Présidente du Collège Employeurs, Présidente du Conseil d'Administration.
FESAC – Syndicat National Du Théâtre Privé — SCENES/SNDTP

Philippe GRIMM
FESAC - Syndicat des Entreprises Artistiques et Culturelles — SYNDEAC

LOISIRS

Karine RAYNAUD
Syndicat National des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels — SNELAC

PUBLICITÉ

Amélie CAYZAC
Trésorière Adjointe
Association des Agences Conseils en Communication — AACC

Valérie SEGARD
Union des Médias et Supports Publicitaires — UMSP

DISTRIBUTION DIRECTE DE PRESSE

Lionel WAWRZYNIAK
Syndicat de la Distribution Directe — SDD

PRESSE ÉCRITE ET AGENCES DE PRESSE

Yves BONNEFOY
Secrétaire
Syndicat de la Presse Quotidienne Régionale — SPQR

Rémi VINCENT
Syndicat des Éditeurs de la Presse Magazine — SEPM

ÉDITION

Axelle CHAMBOST
Syndicat National de l'Édition — SNE

CASINOS

Sylvie BARRUCAND
Casinos de France

SPORT

Nicolas BARBEAU
Conseil Social du Mouvement Sportif — CoSMoS

Philippe DIALLO
Conseil Social du Mouvement Sportif — CoSMoS

Laurent MARTINI
Conseil Social du Mouvement Sportif — CoSMoS

TOURISME ET HÔTELLERIE DE PLEIN AIR

Rémi PESCHIER
Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air — FNHPA

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Laurence BERTHONNEAU
HumApp

Jean-Pierre CHARON
HumApp

Julie LARANCE DROZ
HumApp

Collège « salariés »

CGT

Angeline BARTH
Présidente du Collège Salariés, Vice-Présidente du Conseil d'Administration
Fédération Nationale des Syndicats du Spectacle, du Cinéma, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle — FNSAC-CGT

Fabien BEIERSDORFF
CGT-Commerce

Pascal LEFEBVRE
Fédération des Travailleurs des Industries du Livre, du Papier et de la Communication FILPAC-CGT

Didier LELLIS

Fédération des Travailleurs des Industries du Livre, du Papier et de la Communication FILPAC-CGT

William MAUNIER
Fédération Nationale des Syndicats du Spectacle, du Cinéma, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle — FNSAC-CGT

Emmanuel VIRE
Syndicat National des Journalistes — SNJ-CGT

FO

Bernard ALLAIN
Fédération des Employés et Cadres — FOCOM

Jérôme ARGER-LEFEVRE
Fédération des Arts, du Spectacle, de l'Audiovisuel et de la Presse — FASAP-FO

Thierry NOLEVAL
Secrétaire adjoint
Syndicat National de la Presse, de l'Édition et de la Publicité — SNPEP FO

CFE-CGC

Patrick BIHOREAU
Fédération Culture, Communication, Spectacle FCCS CFE-CGC

Pierre-Alain DURAT
Fédération Culture, Communication, Spectacle — FCCS CFE-CGC

Marie RUSSO
Fédération Culture, Communication, Spectacle — FCCS CFE-CGC

CFTC

Anne CHATAIN
Confédération Française des Travailleurs Chrétiens Fédération CFTC Média +

Imane HARRAOUI
Confédération Française des Travailleurs Chrétiens Fédération CFTC Média +

Damien MOUCHET
Confédération Française des Travailleurs Chrétiens Fédération CFTC Média +

CFDT

Marie BUARD
Fédération Communication, Conseil, Culture — F3C-CFDT

René FONTANARAVA
Trésorier
Fédération Communication, Conseil, Culture — F3C-CFDT

Rémi LOURDELLE
Fédération Communication, Conseil, Culture — F3C-CFDT

Christophe PAULY
Fédération Communication, Conseil, Culture — F3C-CFDT

Christophe MORIN
Fédération Communication, Conseil, Culture — F3C-CFDT

Françoise JARDOT
CFDT-Services

SOLIDAIRES

Laurent GERARD
Syndicat National des Journalistes — SNJ-Solidaires

Mylène GIRARDEAU
Syndicat National des Journalistes — SNJ-Solidaires

Roseline ROY
Syndicat National des Journalistes — SNJ-Solidaires

#6. Pratique

L'Afdas en pratique.

www.afdas.com

La refonte très prochaine du site internet de l'Afdas sert nos ambitions stratégiques de devenir un acteur incontournable, performant et innovant au service de la formation professionnelle continue et de l'alternance (contrats de professionnalisation et apprentissage).

www.observatoires.afdas.com

Le nouveau site des observatoires des métiers de l'Afdas répertorie les études, outils, certifications professionnelles de leurs branches respectives ou dans le cadre de travaux interbranches.

www.acc.loisirs.afdas.com

www.acc.publicite.afdas.com

www.acc.pigistes.afdas.com

Les trois plateformes web **Appui-conseil Carrière** proposent aux salariés des loisirs, de la publicité et aux journalistes pigistes, un dispositif d'accompagnement sur-mesure.

Ce service en ligne permet :

- D'analyser les parcours personnels et professionnels
- D'identifier et valoriser les compétences

Siège social
66, rue Stendhal – CS 32016, 75990 Paris Cedex 20
01 44 78 39 39

Adresse des Délégations et Bureaux

— **Délégation Île-de-France**
66, rue Stendhal – CS 32016, 75990 Paris Cedex 20
01 44 78 39 39

— **Délégation Hauts-de-France**
Immeuble le Vendôme - 50, rue Gustave Delory
59000 Lille
03 20 17 16 80
lille@afdas.com

— **Délégation Normandie**
Le Plug N'Work - 2, rue Jean Perrin 14460
Colombelles
02 31 46 22 69
normandie@afdas.com

Bureau de Rouen
Centre des affaires Regus - 72, rue de Lessard
76100 Rouen
02 77 41 20 57
normandie@afdas.com

— **Délégation Bretagne-Centre-Val de Loire**
19, rue des Veyettes 35000 Rennes
02 23 21 12 60
rennes@afdas.com

Bureau de Brest
ABCDays – Centre d'affaires du Port
6, rue de Porstrein – Port du Commerce, 29200 Brest
02 23 21 12 60
brest@afdas.com

Bureau d'Orléans
Centre d'affaires Regus Orléans Coligny
Immeuble Val de Loire – 4, passage de la Râpe
45000 Orléans
02 38 21 30 77
orleans@afdas.com

#6. Pratique

— **Délégation Pays de la Loire**
Centre d'affaires Buro Club - 2, rue de Crucy
44000 Nantes
02 40 12 75 18
nantes@afdas.com

— **Délégation Grand Est
Bourgogne-Franche-Comté**
8, rue Gustave Adolphe Hirn – CS90180
67000 Strasbourg Cedex
03 88 23 94 70
strasbourg@afdas.com

Bureau de Metz
86, rue aux arènes 57000 Metz
Tél : 03 72 39 11 92
metz@afdas.com

Bureau de Dijon
Maison des entreprises
6, allée André Bourland 21000 Dijon
03 80 77 85 90
dijon@afdas.com

— **Délégation Auvergne-Rhône-Alpes**
56, rue Smith – CS 30305 - 69286 Lyon Cedex
04 72 00 23 00
lyon@afdas.com

Bureau de Clermont-Ferrand
28, rue Jean Claret 63000 Clermont-Ferrand
04 73 30 85 97
clermont-fd@afdas.com

Bureau de Chambéry
Parc d'Activité des Fontanettes –
229, rue Joseph Fontanet – Bâtiment C
73000 Chambéry
04 79 44 11 61
chambery@afdas.com

— **Délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse**
40, boulevard de Dunkerque – CS 70522
13471 Marseille Cedex 02
04 91 99 41 98
marseille@afdas.com

— **Délégation Occitanie**
219, rue Le Titien 34000 Montpellier
04 91 99 34 54
occitanie@afdas.com

Bureau de Toulouse
Centre d'affaires Multiburo
59, allée Jean Jaurès, 31000 Toulouse
occitanie@afdas.com

— **Délégation Nouvelle-Aquitaine**
Les Jardins de Gambetta - Tour 2
74, rue Georges Bonnac 33000 Bordeaux
05 56 48 91 80
bordeaux@afdas.com

Bureau de Bayonne
4, route de Pitoys 64600 Anglet
05 59 63 21 54
bayonne@afdas.com

— **Délégation La Réunion**
Centre d'Affaires de la SEMIR - ZAC 2000
16, rue Claude Chappe - 97420 Le Port
02 62 92 10 43
reunion@afdas.com

— **Délégation Guadeloupe, Martinique, Guyane**
Immeuble Simkel – Centre d'affaires Buro Club
3617, Boulevard du Marquisat de Houelbourg,
ZI Jarry - 97122 Baie Mahault
05 90 41 41 45
gmg@afdas.com

Bureau de Guyane
Centre d'affaires Buro Club - Route de Montabo
Avenue Gustave Charlery, Immeuble Faic 1^{er} étage
97300 Cayenne
05 90 41 41 45
gmg@afdas.com

Bureau de Martinique
Immeuble Equinoxes - Centre d'affaires BeBooster
12, rue des Arts et Métiers 97200 Fort-de-France
05 96 80 18 51
gmg@afdas.com

Ouvertures prévues en 2022 : Nice puis Tours.

Les chiffres du rapport d'activité 2020
sont produits par la Direction financière,
Département contrôle de gestion de l'Afdas.

Directeur de publication :

Thierry Teboul

-

Département contrôle de gestion :

Grégory Lozach, Thomas Gendre,
Maureen Morel, Julie Nicolas, Frédéric Rigaud

-

Conception / Direction artistique :

Jardy & Jardy

-

Photographies :

François Joret

-

Impression :

Passion Graphic

-

afDas

DEMAIN SERA FORMATION

66, rue Stendhal - CS 32016 - 75990 Paris Cedex 20
Tél. : 01 44 78 39 39 - www.afdas.com